

Les Payrols nature



Randonnée n°719908

Une randonnée proposée par Courir a Luzech

Le circuit mène de Luzech à la vallée des Payrols en passant par le plateau de Crespiat et ses caussenardes.

Dans la vallée des Payrols se nichent quelques curiosités géologiques qui méritent le détour ! L'aller et le retour se font sur de jolis sentiers qui offrent de beaux panoramas ou, au contraire, de l'intimité et du calme.

Durée :	4h 00	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,81 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	323 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	324 m		
Point haut :	309 m	Commune :	Luzech (46140)
Point bas :	98 m		

Description

Départ place du canal à Luzech.

(D/A) Passez le pont direction Albas. Prenez ensuite la route à gauche, direction Sauzet.

(1) Au croisement, prenez la petite route à gauche. Après quelques mètres, montez sur la route à droite et passez devant le panneau "Le balcon de Luzech". Après avoir traversé le lotissement, vous débouchez sur une piste qui monte régulièrement à flanc de colline, et qui offre de jolis points de vue sur le village de Luzech tout d'abord, et sur le Lot et la plaine de l'Île par la suite. Débouchez sur la route (D137).

(2) À l'intersection, prenez en face la piste qui part entre les deux routes pour arriver à un nouveau croisement.

(3) Virez à droite pour traverser le hameau de Pélis. Suivez la route jusqu'à atteindre une piste.

(4) Empruntez-la sur la gauche. Elle s'élève pendant quelques mètres pour descendre progressivement la combe de Payrols. Laissez sur votre gauche le chemin indiquant le lavoir du Souleillat et continuez en suivant la piste qui descend sur la droite.

(5) Sortez provisoirement de la piste par la droite pour déboucher sur une clairière le long de laquelle s'écoule le ruisseau des Payrols. Au bout de la clairière se trouve une succession de petites chutes d'eau (hors saison sèche) que vous pouvez remonter à pied.

De retour sur la piste, poursuivez-la sur la droite pour continuer la descente.

(6) Passez l'ancienne mine de manganèse et arrivez à un premier petit parking pour prendre sur la droite un petit sentier très discret (ne figure pas sur la carte IGN). Suivez attentivement cette petite trace (le suivi GPS vous y aidera) jusqu'à déboucher dans une vigne du plateau de Crespiat, que vous traversez pour atteindre une route.

(7) Suivez la route sur la droite.

(8) Au croisement, contournez les poubelles, franchissez tout droit un petit talus derrière lequel se cache le chemin de votre descente

finale. Ignorez un chemin sur la droite et poursuivez jusqu'à une bifurcation.

(9) Prenez sur la gauche le chemin qui descend dans la Combe de Roubignol, en laissant en face la piste qui s'élève. Descendez progressivement la combe pour rejoindre la route et retrouver la D137, non loin du carrefour emprunté à l'aller.

Points de passages

- D/A Place du Canal à Luzech**
N 44.47831° / E 1.28682° - alt. 108 m - km 0
- 1 Croisement, route à gauche**
N 44.47487° / E 1.28101° - alt. 107 m - km 0.69
- 2 Croisement au col, piste en face**
N 44.4606° / E 1.27524° - alt. 247 m - km 2.62
- 3 Croisement, à droite vers Pélis**
N 44.45682° / E 1.27303° - alt. 302 m - km 3.1
- 4 Départ piste Payrols à gauche**
N 44.45772° / E 1.26712° - alt. 281 m - km 3.71
- 5 Clairière des Payrols**
N 44.455895° / E 1.258862° - alt. 182 m - km 5.29
- 6 Suivre monitrice à droite**
N 44.46239° / E 1.25234° - alt. 146 m - km 6.26
- 7 Route, à droite**
N 44.46488° / E 1.26313° - alt. 256 m - km 7.35
- 8 Croisement, talus en face à franchir**
N 44.46449° / E 1.26535° - alt. 259 m - km 7.53
- 9 Bifurcation, à gauche vers combe**
N 44.46126° / E 1.27126° - alt. 218 m - km 8.19
- D/A Place du Canal à Luzech**
N 44.478306° / E 1.286821° - alt. 108 m - km 10.81

(1) Bifurquez à gauche pour retourner vers Luzech et revenir au parking du départ (D/A).

Informations pratiques

Note : je vous conseille l'utilisation d'un moyen GPS pour cheminer entre les points (6) et (7) !

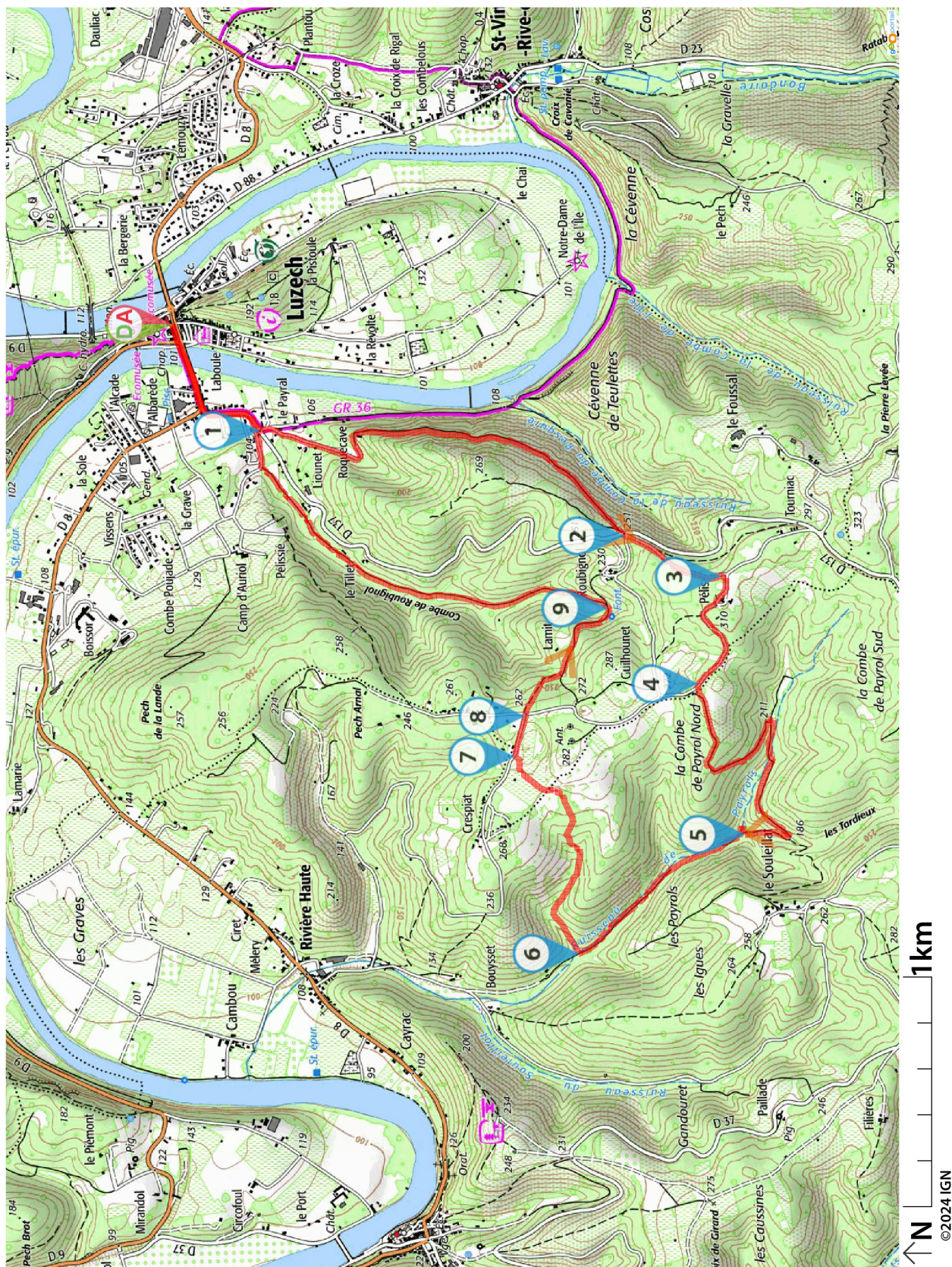
A proximité

Si vous êtes curieux, vous découvrirez autour de la clairière quelques cavités sous roche et autre cheminée de fée remarquables.

Découvrez d'autres circuits autour de Luzech sur le site [Courir à Luzech](#) !

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-payrols-nature/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

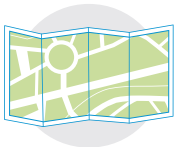
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



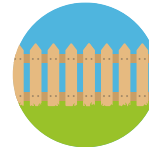
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.